

Recommandation de l'Assemblée Générale Ordinaire Commune du 13 septembre 2019 à Halle / Saale :

Appel au souvenir commun

La Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe et la Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften für Europa e.V. recommandent à leurs associations membres lors de leur congrès du 13 au 15 septembre 2019 à Halle / Saale, de participer activement aux prochaines cérémonies de commémoration de l'année 2020.

- En 2020 nous aurons vécu une période de 75 années de paix dans une grande partie de l'Europe. Il s'agit d'une période longue et paisible au cours de laquelle la plupart des gens n'ont connu le temps de guerre que par les récits et les rapports historiques.
- Le 8 mai 2020 marquera le 75e anniversaire de la libération de l'Allemagne nazie.
- -Le 9 mai 2020 nous commémorerons les 70 ans du discours pionnier de Robert Schuman, par lequel il a créé les bases pour le travail de paix franco-allemand ainsi que pour l'oeuvre d'unification européenne.

Les associations membres et les deux associations fédératives s'efforceront de faire en sorte que les points suivants soient pris en compte lors des célébrations :

- Commémoration conjointe : Les cérémonies commémoratives de l'anniversaire auront lieu à l'échelle bi- ou multinationale, avec la participation de la délégation allemande. Des manifestations commémoratives communes ont déjà eu lieu à différents niveaux dans le passé et doivent maintenant être intensifiées. Les associations membres sont invitées à s'adresser aux municipalités de leur région et à leur demander de planifier en conséquence. Les deux associations faîtières sont invitées à intervenir auprès des organisateurs de manifestations pour des réunions au niveau suprarégional.
- Participation des jeunes: Les jeunes n'ont pas leur propre expérience de la guerre. Cependant, le sens de la paix ne peut être compris que par la connaissance de la guerre. Il est donc nécessaire de les inclure dans le souvenir. Les jeunes devraient être spécifiquement contactés et invités.
- Encourager la diversité culturelle: Se souvenir, commémorer et célébrer la paix seront différents dans chaque pays, mais il y aura aussi beaucoup de choses en commun. Les manifestations conjointes favorisent la compréhension mutuelle.
- Renouveler et intensifier les partenariats: Les jumelages des villes et des communes revêtent toujours une importance particulière dans les relations entre nos pays. De nombreuses amitiés profondes se sont développées. Les amis partagent la joie et la tristesse, il est donc cohérent de célébrer les commémorations ensemble. De telles commémorations approfondiront encore davantage les liens entre partenaires. Les associations membres sont invitées à soutenir activement une invitation de leur ville / commune partenaire.
- La participation des associations vétérans (« Anciens Combattants »): Les associations d'anciens combattants sont un des groupes cible principaux de ces manifestations. Proposons leur d'être favorables à une telle commémoration commune. Cela leur donne l'occasion de partager leurs expériences individuelles avec un public plus large. Les associations membres sont invitées à rechercher des contacts et à réduire les obstacles et les préoccupations éventuels.

Après trois générations la mémoire communicative de ceux qui ont vécu la guerre va désormais s'amenuiser. L'objectif doit être de la transférer dans une mémoire collective.

Recommandation présentée par l'Association Franco-Allemande d'Owingen.